



JUSTICE

Révision de la coopération Congo-France



La révision de la convention de coopération judiciaire qui lie le Congo et la France a été au menu de l'échange à Paris, en France, entre le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, et son homologue français, Gérald Darmanin. L'accord en vigueur, signé en 1974, sera ainsi renouvelé afin de tenir compte des évolutions contemporaines et des innovations issues du droit international.

Page 10

Les ministres Aimé Ange Wilfrid Bininga et Gérald Darmanin/DR

LIVRE

« Témoigner pour édifier », nouvel ouvrage d'Emile Gankama



Publié aux éditions "Les Manguiers", « Témoigner pour édifier » a été présenté hier, à Brazzaville. Sur 85 pages, l'écrivain congolais, Emile Gankama, met à la disposition du lectorat les enjeux et

leçons à tirer des différentes rencontres citoyennes entre le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, et les forces vives de la nation dans différents départements du pays

Page 16

INTÉGRATION

La Cémac dévoile son plan stratégique 2026-2030

Réuni en session ordinaire à Malabo, en Guinée équatoriale, le Parlement communautaire a examiné un rapport sur les performances de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), soulignant des avancées économiques, mais aussi des défis structurels majeurs. Face à une croissance stagnante, la Commission présente un plan ambitieux pour revitaliser l'intégration et la coopération entre ses États membres.

Page 16

GOUVERNANCE ÉLECTORALE

Les recommandations de Djambala



Les participants

Une dizaine de recommandations a été formulée par les partis politiques et la société civile lors de la concertation de Djambala, du 16 au 18 février 2026. Parmi elles figurent l'introduction de la biométrie, le plafonnement du financement des campagnes électorales, la réduction des taux des différents cautionnements pour chaque élection, la revisitation du cadre légal sur les critères du découpage administratif, la valorisation des circonscriptions administratives de base (Quartiers et villages).

Page 3

Editorial

Chaîne de production

Page 2

ÉDITORIAL

Chaîne de production

L'autosuffisance alimentaire longtemps prônée pour briser les chaînes de la dépendance alimentaire du pays vis-à-vis de l'extérieur n'a pas encore produit ses effets. Et pour preuve, le coût des importations annuelles reste encore élevé alors que le Congo dispose d'un solide potentiel agricole avec 10 millions d'hectares de terres arables.

Pour tenter d'inverser la tendance, des projets agricoles conçus à coups de lourds investissements ont été mis en œuvre et certains laissés à l'abandon, malgré les efforts du gouvernement pour valoriser les terres.

La détermination de l'Etat à faire de l'agriculture un des secteurs clés de la diversification de l'économie nationale a fait naître d'autres initiatives telles que les Zones agricoles protégées. Placées sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Elevage qui s'emploie à en multiplier le nombre à travers le pays, ces incubateurs semblent donner satisfaction, en témoigne la diversité des produits locaux exposés lors de la Grande foire agricole de Bambou-Mingali.

Pour atteindre l'objectif de réduire significativement les importations, il est attendu de l'Etat une réelle implication dans la chaîne de production. En amont, il faut pérenniser les semences de bonne qualité, opérationnaliser l'Institut des recherches agricoles, renforcer les capacités des ingénieurs du secteur agricole qui doivent accompagner les producteurs, mécaniser l'agriculture et rendre disponible les financements au profit de ce secteur.

C'est à ce prix que le peuple pourra gagner le pari de consommer ce qu'il produit.

Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice
Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniamba (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÉCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

DISPARITION

Décès de Philippe Mvouo en France

Rentré dans le coma depuis une semaine, l'ancien président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, est décédé à l'aube du 18 février, à la suite d'une longue maladie au CHU d'Orléans où lui étaient prodigués des soins depuis 2022. Cette triste nouvelle a été rendue publique par sa famille.

Philippe Mvouo décède au lendemain de la disparition de son ami d'enfance de toujours, né la même année, Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, mort lui en Turquie.

Né le 14 septembre 1951 à Kellé, chef-lieu du district éponyme situé dans le département de la Cuvette-Ouest, Philippe Mvouo a effectué ses études à l'école primaire de cette localité avant de les poursuivre au séminaire de Makoua, puis au lycée central de Brazzaville où il obtient son baccalauréat en 1972, donnant accès à l'Université de Brazzaville où il a vu sa fin de cycle couronnée par le diplôme de professeur de lycées.

Sa carrière professionnelle lui aura permis d'ouvrir une carrière politique en occupant, tour à tour, le poste de ministre de l'Energie 2002-



2004 ; ministre des Postes et Télécommunications 2004-2006 ; ministre de la Pêche, 2006-2007. Dans ses dernières fonctions, il a occupé le poste de président du Conseil supérieur de la

liberté de communication de 2012 à 2025.

L'illustre disparu était membre du Bureau politique du Parti congolais du travail.

Marie Alfred Ngoma

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

SECRÉTARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansia

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulan, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nelly Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAc

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

CONCERTATION POLITIQUE À DJAMBALA

Des recommandations pour renforcer la gouvernance électorale

La concertation politique dont les travaux se sont déroulés du 16 au 18 février à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux, a permis aux participants d'adopter plusieurs recommandations et d'exprimer leurs préoccupations devant renforcer la démocratie en République du Congo.

Parmi les recommandations adoptées il y a six anciennes, notamment celles issues de la concertation politique d'Owando en 2021 ainsi que cinq nouvelles pour en faire onze. En effet, les 200 participants se sont rendus compte que sur les treize recommandations formulées à Owando, six ont été exécutées et une est en cours d'exécution.

En effet, au terme des trois jours des travaux axés sur la gouvernance électorale et le découpage administratif territorial, les acteurs politiques et de la société civile ont consensuellement formulé onze recommandations.

Il s'agit, entre autres, de la révision du cadre légal définissant les critères de détermination du découpage administratif ; la poursuite du processus de découpage administratif ; la révision des textes instituant le comité technique d'évaluation de la décentralisation en assurant sa mise en application. Les participants ont aussi suggéré la valorisation des circonscriptions administratives de base (Quartiers et villages) en amorçant le processus de leur dotations en infrastructures abritant leurs sièges.

Les autres recommandations ont porté sur l'application stricte de la loi électorale concernant les dispositions garantissant la trans-

parence, le libre choix par l'électeur de son candidat, l'exacte et la sincérité des résultats ; l'établissement des listes électorales et la distribution des cartes d'électeur avec la plus grande rigueur. A cela s'ajoutent l'introduction de la biométrie électorale ; le plafonnement du financement des campagnes électorales ; le financement des partis politiques ; la réduction des taux des différents cautionnements pour chaque élection.

Des préoccupations

Réunis sur le thème « Consolisons la démocratie par des élections libres et transparentes », les participants ont exprimé, par ailleurs, plusieurs préoccupations à l'attention du gouvernement. Au compte desquelles il y a l'édition d'un système de mandats limités pour les membres de la Commission électorale nationale indépendante ; le renforcement de la transparence électorale par la prescription de la présence des délégués des candidats dans toutes les instances de compilation des résultats, à commencer par le bureau de vote. Le but étant, à l'avenir, d'organiser des élections toujours apaisées et crédibles. Les participants ont souligné, ensuite, la nécessité de

rédiger une loi électorale nouvelle au lieu de procéder par la modification des textes existants ; la suppression du vote par anticipation ou s'il était maintenu, la proclamation le même jour des résultats ; la tenue du vote général pendant les jours ouvrables et non le dimanche, jour réservé aux cultes.

L'application rigoureuse de la loi électorale, la restauration totale de la gestion des processus électoraux au gouvernement, le réexamen de la loi 40-2025 du 31 décembre 2025 à propos de la candidature aux élections locales, la reconduite de toutes les recommandations non exécutées, en particulier celles concernant la biométrie et le financement des partis politiques, le vote des Congolais de l'étranger font également partie des préoccupations exprimées. Les acteurs politiques ont évoqué, par ailleurs, l'assouplissement de la mesure de l'implantation des partis politiques dans les départements (Sept au lieu de quinze) ; l'allongement du délai de la campagne électorale jugé trop juste pour sillonna tout le pays à l'effet de faire et de présenter son projet de société ; le pacte républicain ainsi que les principes directeurs pour la réécriture de la loi.

Parfait Wilfried Douniama

SÉNAT

Pierre Ngolo échange avec une délégation des investisseurs en économie numérique

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a reçu le 17 février, à Brazzaville, une délégation des investisseurs en économie numérique, conduite par le président de la Fédération des Nations unies (UNF), Christophe Giovanetti. Les échanges ont porté sur l'accélération de la transition numérique au Congo.

La délégation des investisseurs a présenté au président de la chambre haute du Parlement la solution technologique portée par la société Tetrix. L'objectif est de permettre à l'État congolais de récupérer les revenus massifs qui lui échappent actuellement sur le marché des télécommunications. Selon le président de l'UNF, Christophe Giovanetti, une part importante des flux de données, notamment les SMS internationaux envoyés par les géants du Web comme Google ou Meta transitent par des hubs extérieurs (Dubai, Mumbai), privant l'Etat

congolais des taxes légitimes. « Donc, la technique c'est de créer une passerelle obligatoire et cela ne peut être fait qu'avec l'accord du législatif et de l'exécutif pour que vous puissiez justement capter tout cet argent que vous perdez, parce que c'est une niche que vous n'avez pas l'occasion d'exercer », a-t-il expliqué à la presse, à la sortie de l'entrevue avec le président du Sénat. Pour lui, cette visite revêt une importance symbolique majeure. Si les échanges avec l'exécutif sont fréquents, la rencontre avec le Sénat souligne le rôle des parlemen-



Le président de l'UNF, Christophe Giovanetti, face à la presse/DR

taires dans la régulation des secteurs d'avenir. « C'est très important pour nous, en tant qu'organisation internationale avec le statut consultatif auprès des Nations unies, de rencontrer ce qu'on appelle le législatif », a fait

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

Le PC2E soutiendra un candidat défenseur de la cause écologique

Le président du Parti congolais écologiste et d'éthique (PC2E), Jean Jim Ebina, a animé, le week-end dernier à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé à l'opinion le soutien de sa formation politique à un candidat, sans le nommer, à l'élection présidentielle des 12 et 15 mars prochain qui œuvre pour la cause environnementale.



Jean Jim Ebina (au centre) lors de conférence de presse/Adiac

Candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, l'opposant Jean Jim Ebina s'est rétracté cette année pour diverses raisons. Le président du PC2E fustige, en premier, la non-amélioration de la gouvernance électorale, le mauvais découpage administratif et électoral ne garantissant pas l'égalité des suffrages et des chances.

Au plan politique, Jean Jim Ebina relève l'incapacité de l'opposition politique hautement plurielle à faire émerger un candidat consensuel pouvant porter de manière crédible et structurée, les préceptes fondamentaux de l'écologie politique.

Ce parti dénonce aussi l'inexistence d'un candidat en lice dévoué dans la lutte contre les changements climatiques, la préservation du bassin du Congo et de la qualité du cadre de vie de la population. Ce candidat que le PC2E estime idéal sera désigné après la concertation politique en cours à Djambala, chef-lieu du département des Plateaux.

« Il a été convenu d'attendre l'issue du dialogue politique de Djambala, la liste définitive des candidats retenus et l'examen de leurs projets de société. Le PC2E va décider d'apporter son soutien politique et électoral au candidat idoine à sa philosophie environnementale. Il s'agira de celui qui est favorable à l'initiative du Fonds bleu pour le bassin du Congo à l'action de la diplomatie environnementale, considéré comme le premier écologiste politique congolais. Le PC2E va sans doute appeler solennellement ses militants et sympathisants à voter pour le candidat incarnant aujourd'hui la vision écologique crédible », a expliqué Jean Jim Ebina.

Firmin Oyé

savoir Christophe Giovanetti. L'UNF a réitéré, à cette occasion, son engagement envers ses programmes humanitaires phares en Afrique, notamment au Congo dans les domaines de la santé et du numérique.

Jean Pascal Mongo-Slym

FINANCES PUBLIQUES

La CNTR sollicite un accompagnement des partenaires financiers

Le président de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR), Joseph Mana Fouafoua, a sollicité le 17 février, à l'ouverture de la 7e session ordinaire, l'accompagnement des partenaires financiers dans la réalisation complète des missions de cette institution.

Selon Joseph Mana Fouafoua, 2025 a été une année de coopération fructueuse avec certains partenaires financiers à l'instar du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) qui a permis à la CNTR de lancer et de valider plusieurs projets prioritaires, malgré des moyens limités. « Ces concours continueront de constituer un levier essentiel pour l'atteinte des objectifs de la CNTR », a-t-il souhaité.

La CNTR a noté une faible mobilisation de la subvention de l'Etat, au titre des exercices 2024 et 2025, qui a fortement limité sa capacité à mettre en œuvre l'ensemble des actions prévues. Son président a également rappelé le contexte financier, économique et politique particulier dans lequel se tient cette session. Un contexte marqué, entre autres, par l'adoption récente du budget de l'Etat, exercice 2026 qui n'a pas permis d'augmenter la dotation allouée annuellement à la CNTR. L'autre fait majeur est l'arrivée à son terme du Plan national de développement (PND) 2022-2026 et la préparation imminente d'un nouveau PND qui exigera des ressources pour lesquelles cette institution est chargée de veiller à l'efficacité de la gestion. A cela, s'ajoute l'élection présidentielle à



Joseph Mana Fouafoua, à droite/Adiac

l'issue de laquelle un nouveau projet de société sera appliqué par le gouvernement qui sera mis en place par le président élu.

Les commissaires vont pendant les dix jours des travaux examiner et adopter plusieurs points dont le projet de rapport annuel 2025 ; des projets de rapports de missions des sous-commissions techniques ; le Plan de travail annuel budgétisé 2026 ; le projet de programme d'activités ; le projet de budget, exercice 2026. « Dans le cadre de sa mission, la CNTR est habilitée à instruire tout dossier ou entreprendre toute étude tendant à établir les faits de violation du code de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances

publiques à tous les niveaux et de prescrire des mesures visant à faire cesser de tels faits. Dans le même temps, elle est chargée, à titre pédagogique, de diffuser au sein des administrations et des établissements des bonnes pratiques dans la gestion des finances publiques », a rappelé Joseph Mana Fouafoua.

Poursuivre les études et audits en cours

En effet, en lien avec ses missions, la CNTR a enclenché en 2025 quelques études et audits parmi lesquels la mission d'enquête sur les comptes spéciaux du Trésor dont le but est d'examiner les modalités de création, de fonctionnement et d'utilisation de ces

instruments budgétaires particuliers afin de s'assurer de leur conformité aux textes en vigueur et de prévenir tout risque de dérogations injustifiées aux principes de transparence et de discipline budgétaire. Il y a aussi la mission relative au virement du Trésor public au profit des opérateurs économiques établis dans la zone Cémac sur la période 2020 à 2024. Cette mission a pour objectif de vérifier la régularité, la traçabilité et la justification des paiements effectués dans un contexte marqué par des préoccupations récurrentes de la gestion de la dette intérieure et le respect des engagements de l'Etat.

La mission portant sur la gestion des recettes issues de la délivrance des passeports s'inscrit dans une démarche de sécurisation des recettes non fiscales en vue d'apprécier les mécanismes de collecte, de centralisation et d'affectation des fonds générés par ce service public stratégique. L'audit financier du Centre national de transfusion sanguine a, quant à lui, pour finalité la mise à disposition des ressources à cette structure essentielle de santé afin de s'assurer de leur emploi efficace conforme aux objectifs du service public et aux règles de bonne gouvernance. L'audit relatif

à la redevance audiovisuelle vise à apprécier les conditions de collectivité et de gestion de cette taxe ainsi que son impact sur le financement du service public de l'audiovisuel, dans une optique de transparence, d'équité et d'amélioration des performances.

« L'étude sur la réforme du secteur de l'électricité a permis de mettre en évidence les progrès réalisés mais aussi les insuffisances et contraintes structurelles qui limitent l'efficacité du secteur. Elle a débouché sur des recommandations précises adressées au gouvernement. Recommandations destinées à renforcer la coordination des investissements, la soutenabilité financière et la capacité d'intervention des entités en charge de l'électricité », a rappelé le président de la CNTR, précisant que plusieurs autres études sont en cours d'exécution dont certaines sont en passe d'être bouclées.

Ainsi, les rapports de ces missions et études seront publiés, conformément aux textes en vigueur, après validation par la présente session. Il a invité, par ailleurs, les uns et les autres à envisager avec réalisme l'année 2026 dans la cohésion.

Parfait Wilfried Douniama

TALANGAÏ 5

Le bourbier de Ngamakosso vaincu

Principaux obstacles à la circulation routière à Ngamakosso, les bourbiers situés sur le tronçon allant des arrêts de bus Faaki à l'Eglise relèvent désormais du passé, grâce à l'action de la députée élue de la cinquième circonscription électorale de Talangaï, Claudia Sassou N'Guesso.

Accompagné de la presse, le député siégeant de Talangaï 5, Isidore Lenga, a organisé le 17 février une visite guidée des différents chantiers engagés récemment par Claudia Sassou N'Guesso pour y constater le niveau d'avancement des travaux. « Les habitants avaient des soucis pour se déplacer au niveau de Ngamakosso, c'est pourquoi la députée a dépêché une équipe d'ouvriers pour assainir cette voie et libérer le passage aux usagers », a expliqué Isidore Lenga à l'issue de la visite.

En effet, les usagers de l'unique voie d'accès à Ngamakosso garderont toujours en mémoire le triste souvenir qu'ils rencontraient, surtout à chaque tombée de pluie où la circulation était parfois totalement interrompue. Même les piétons avaient du mal à y circuler. Après le traitement de ce tronçon routier allant de l'arrêt Faaki à celui de l'Eglise, le seul souci reste le curage et l'aménagement des caniveaux pour éviter l'éternel commencement.

La visite s'est poursuivie au Centre de santé intégré (CSI) Maman-Mboualé de Ngamakosso où, à la demande des responsables de cette structure sanitaire, l'élu a engagé les travaux de construction d'un bâtiment devant accueillir les usagers pendant la vaccination et la pesée des enfants. « Il s'agit d'un hangar servant pour la vaccination et la consultation préscolaire des enfants. Nous avons écrit à la conseillère du chef de l'Etat parce que pendant les intempéries, les enfants souffraient et nous ne pouvions pas travailler. Elle a agréé notre doléance en envoyant les ouvriers commencer les travaux et nous sommes autour de 90% du niveau d'exécution. Je crois qu'avant la fin du mois, le bâtiment sera prêt pour accueillir les usagers. Entre elle et nous, c'est un contrat. Nous avons commencé avec elle depuis les élections antérieures et jusqu'aujourd'hui, elle continue à nous soutenir », a expliqué le chef du CSI Maman-Mboualé, Octave Guy Noël Elenga.

Eviter le triptyque construction, destruction et reconstruction

Il a reconnu que Claudia Sassou N'Guesso est une véritable pourvoyeuse de ce CSI en médicaments et en matériel. A titre d'exemple, il a rappelé que l'élu de Talangaï 5 prend en charge l'assurance maladie de près d'une cinquantaine de veuves depuis son arrivée à la tête de cette circonscription électorale. Ces veuves sont prises en charge gratuitement avec leur progéniture au niveau du CSI de Ngamakosso. Avant d'inspecter les travaux du CSI et de la route, Isidore Lenga et sa suite étaient au marché Maman-Mboualé, une infrastructure moderne construite par la députée. Il s'agit d'un don offert à ses mandants dès sa première législature à l'Assemblée nationale. « Elle avait pris l'engagement de construire et de moderniser ce marché et c'est ce qui a été



fait. Malheureusement, ce marché est aujourd'hui menacé par l'ensablement et nous avons peur que le sable l'engloutisse, parce que cela va empêcher nos mamans et nos papas de trouver de quoi aller nourrir leurs familles », s'inquiète Isidore Lenga.

Face à cette catastrophe naturelle qui menace désormais cette infrastructure, la députée a fait recours aux techniciens de la mairie de Brazzaville pour qu'une solution durable soit trouvée au lieu de procéder uniquement au désensablement de la zone. Donc, les yeux sont rivés sur la fin des études pour lutter contre cet ensablement. Un autre fait à signaler, c'est la non-utilisation

Parfait Wilfried Douniama

PROGRAMME Ô YIKA

472 élèves autochtones bénéficient d'un accompagnement

Mis en œuvre par l'organisation non gouvernementale (ONG) Espace Opoko qui a fait de l'éducation des plus démunis sa priorité, avec l'appui déterminant de l'ambassade de France au Congo, dans le cadre du dispositif «Kotonga» qui signifie en français construire, le programme Ô Yika a permis de renforcer l'accompagnement scolaire, la nutrition, la santé, l'orientation éducative et le suivi des enfants ainsi que des jeunes autochtones dans plusieurs communautés.

La restitution des activités du programme Ô Yika a été faite la semaine dernière à Brazzaville, en présence de l'ambassadrice de France, Claire Bodonyi. Dans son mot de bienvenue, la coordinatrice nationale de l'Espace Opoko, Vanessa Nzouba, a rappelé que le 31 janvier dernier lors du lancement de ce programme, une ambition claire a été affichée, celle de donner aux enfants autochtones les moyens d'accéder à une éducation de qualité, aux conditions de vie dignes, tout en respectant leur identité et leur culture. « *Aujourd'hui, cette rencontre n'est pas une simple formalité administrative. Elle est un moment de vérité, de transparence et de responsabilité. Elle nous permet de revenir sur ce qui a été fait, de mesurer les résultats obtenus, d'identifier les défis rencontrés et de tirer ensemble les enseignements nécessaires pour l'avenir* », a-t-elle souligné. Vanessa Nzouba a exprimé sa sincère reconnaissance à l'ambassade de France pour sa confiance, son écoute et son engagement constant aux côtés des organisations de la société civile congolaise.

Restituant les résultats, le chargé à la communication de l'ONG Espace Opoko, Alex Nzambi, a fait savoir que le projet d'appui à l'éducation scolaire des enfants autochtones a été d'une valeur de 9 300 000 FCFA, et financé par l'ambassade de France à hauteur de 8 370 000 FCFA, et par Espace Opoko à hauteur de 930 000 FCFA. Plusieurs activités ont été réalisées parmi lesquelles l'identification des villages et la cartographie des zones d'intervention; la réalisation d'une enquête initiale ayant permis d'identifier 472 élèves autochtones au début de l'année scolaire. Ce projet a été réalisé dans de trois



Les participants à la restitution posant pour la postérité / Adiac

localités du département de la Lékoumou, notamment à Sibiti, Komono, Zanaga. A Sibiti, il s'est agi des établissements scolaires Henri-Bounda, Mbaka et Mapati. Dans le district de Komono, les établissements scolaires de Kingani, de Vouka, de Douakani et de Moussahou. Quant au district de Zanaga, il s'est agi de l'école primaire, du collège et du lycée de Zanaga centre, du primaire et du collège de Bandzié, du primaire, du collège et du lycée de Kengué.

Les communautés autochtones sensibilisées à l'importance de l'éducation

Prévu pour 350 élèves, le projet a été étendu à trois villages supplémentaires, élargissant ainsi sa portée. Il a finalement permis d'accompagner 472 élèves autochtones, soit 122 de plus (+35%). Dans le cadre des activités réalisées, 472 bénéficiaires en lien avec les communautés et les écoles ont été sélectionnés. Des kits scolaires ont été achetés et distribués à ces élèves. Les autorités locales, les chefs de vil-

lage et les responsables scolaires ont été sensibilisés, de même que des communautés autochtones à l'importance de l'éducation. Des soutiens scolaires ciblés ont été organisés au profit des élèves en classe d'examens, incluant un appui nutritionnel ainsi que le renforcement des partenariats avec les écoles primaires, collèges et lycées partenaires.

Au nombre des activités réalisées, il y a eu également l'organisation de trois ateliers de sensibilisation (Hygiène, santé et conditions de vie) à Sibiti, Bandzié et Brazzaville. Il en est de même pour la gratification symbolique des meilleurs élèves afin d'encourager l'excellence scolaire. Les sessions d'orientation scolaire avant et après les examens (3e et terminale) ont été tenues, de même que le suivi continu des élèves, des écoles et des communautés. Le projet a permis aussi la mise en œuvre des activités de suivi et d'évaluation; la prise en charge de la nutrition, des logements et de la santé des lycéens à Sibiti et des étudiants à Brazzaville; la

réhabilitation de 153 tables-bancs dans les écoles partenaires; le déploiement d'un projet culturel avec « *La douche du lézard* », renforçant l'expression artistique et l'identité culturelle des jeunes autochtones; tout comme le renforcement des capacités organisationnelles grâce aux formations reçues de la part de l'ambassade de France.

Prenant à son tour la parole, Claire Bodonyi a indiqué que l'ambassade de France et l'ONG Espace Opoko sont ensemble pour le bien commun qui est l'éducation. « *Ce que nous voulons, c'est que vous puissiez être heureux dans votre pays, le faire prospérer économiquement et que la France, votre pays ami, puisse développer ensuite des partenariats d'égal à égal* », a-t-elle déclaré. « *On est là pour qu'ils soient heureux dans leur environnement et qu'ils aient le meilleur avenir pour qu'ils soient heureux dans leur pays et qu'ils le développent eux-mêmes sans avoir besoin de nous. C'est seulement comme cela qu'on reste amis. C'est pour*

cela qu'on est avec vous, qu'on travaille avec vous. C'est pour cela que l'éducation pour nous est essentielle... On ne doit rien l'un à l'autre. Car, on ne garde sa dignité que lorsqu'on ne doit rien à l'autre... », a ajouté la diplomate française.

Le directeur des mécanismes de consultation et de la coopération à la direction générale de la Promotion des peuples autochtones, Aubin Donekendé, représentant le directeur général empêché, a félicité l'ONG Espace Opoko pour toutes les actions entreprises sur le terrain. « *Le projet, nous en avons entendu parler, mais la restitution telle que faite sur le terrain nous a convaincus. Espace Opoko est une grande organisation. Félicitations et bon vent dans tout ce que vous entreprendrez dans le futur. La direction générale de la Promotion des peuples autochtones est disposée à vous accompagner dans tout ce qu'il y a comme activité en ce qui concerne la promotion et la protection des droits humains* », a-t-il promis.

Bruno Zéphirin Okokana

LUTTE CONTRE LE CANCER

Une campagne de sensibilisation organisée à Pointe-Noire

À l'occasion de la Journée internationale du cancer de l'enfant, le Programme national de lutte contre les cancers (PNLC) a investi la mairie de Loandjili à Pointe-Noire, le 17 février, afin de sensibiliser le public, notamment les acteurs de santé, au diagnostic précoce et à l'engagement communautaire concernant la lutte contre la maladie.

Le combat contre les cancers pédiatriques au Congo franchit une nouvelle étape. Menée par la coordinatrice de ce programme, le Pr Judith Nsonde Malanda, l'équipe du PNLC a mobilisé puis sensibilisé des centaines de personnes. L'événement a réuni un front commun d'acteurs majeurs comme les représentants du laboratoire Biogaran, de l'unité oncologique pédiatrique du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, des médecins, ainsi que les autorités locales dont l'ad-

ministratrice maire de Loandjili, Edith Yolande Ketta-Banguyd, également présidente de la Fondation Kalisa-Ikama.

Le message porté par les experts consistait à faire comprendre à l'assistance que le cancer de l'enfant n'est pas une fatalité, à condition d'agir vite. Durant les échanges, le Pr Judith Nsonde Malanda a martelé sur l'importance des signes d'alerte. « *La détection rapide de la maladie augmente considérablement les chances de guérison chez l'enfant* », a-t-elle

rappelé. Elle a plaidé pour une synergie renforcée entre le secteur public, les partenaires privés et la société civile.

La jeunesse au cœur de la prévention

Cette séance de sensibilisation a permis au PNLC d'éveiller les consciences sur les réalités des cancers pédiatriques, d'informer sur les symptômes cliniques devant alerter les parents avant de fédérer les soutiens autour des enfants malades pour briser l'isolement des familles.

Loin de se limiter à la cérémonie protocolaire, la mission du PNLC s'est prolongée dans le milieu académique. La coordinatrice s'est rendue à l'Institut supérieur des études ainsi qu'à Bee Green Academy, un établissement tourné vers les métiers de la transition écologique et de la Responsabilité sociétale des entreprises.

Face aux étudiants, le Pr Nsonde Malanda a animé des sessions pédagogiques sur les facteurs de risque et les moyens de préven-

tion. L'idée est de transformer ces jeunes en véritables ambassadeurs de santé, capables de relayer les bonnes pratiques au sein de leurs communautés respectives.

En clôturant cette série d'activités, les organisateurs ont envoyé un message d'espérance : chaque enfant, quelle que soit sa condition sociale, mérite de bénéficier des meilleurs soins pour grandir en bonne santé. Un pas de plus vers un système de santé plus inclusif et une population mieux informée.

Rude Ngoma

FORCE PUBLIQUE

Des officiers obtiennent le diplôme supérieur d'administration militaire

Les stagiaires dont onze lieutenants colonels et vingt-deux commandants, ainsi que trois de leurs frères d'armes venus de la République de Côte d'Ivoire et de la République de Guinée ont reçu leurs diplômes, le 17 février, à l'Académie militaire Marien-Ngouabi, après huit mois d'enseignements divers.

L'objectif principal poursuivi par la formation était de permettre aux stagiaires d'acquérir des outils nécessaires à l'exercice des fonctions administratives et financières du corps de troupe. La première partie, dite de premier degré, a permis aux stagiaires de suivre un condensé de la formation dispensée aux cours d'état-major. Cette partie leur a permis d'acquérir les capacités de travail en état-major, en phase avec leurs homologues d'autres armes. La deuxième, dite « Corps de métier », a été relative à l'approfondissement des connaissances des stagiaires dans des domaines désormais familiers comme les finances publiques, la gestion des ressources humaines, les marchés publics, la logistique et le management. La troisième partie, dite universitaire, a permis aux stagiaires d'asseoir leurs connaissances en matière de relations internationales,



La photo de famille des encadreurs avec les stagiaires/Adiac

de droit et d'économie. Elle a été réalisée en partenariat avec les enseignants de l'Université Marien-Ngouabi. D'après les résultats rendus publics par le directeur du cours, le commissaire colonel Roland Mouhemba, la moyenne générale du stage est de 13,68/20. Douze stagiaires ont obtenu une moyenne comprise entre 14,00/20 et 14,99/20 ; seize une moyenne comprise entre 13,00/20 et 13,99/20 ;

cinq une moyenne comprise entre 12,00/20 et 12,99/20. La moyenne la plus forte de l'examen est 14,65/20 et la plus faible est 12,53/20. Clôturant la formation, le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le commissaire général de 2e classe, Eugène Alain Yves Aignan Mpara, a rappelé qu'après deux promotions, cette troisième s'est foncièrement inscrite dans le

cadre futur de l'organisation pédagogique, la future école militaire d'administration pour laquelle le haut commandement a reprécisé son attachement et ses orientations.

« *Le diplôme supérieur d'administration militaire que vous obtenez ici est la clé devant vous permettre de franchir un palier de plus dans le déroulement de votre carrière, mais surtout d'être dignes des*

attentes qui seront placées en vous à travers les différentes fonctions qui seront les vôtres. Je vous invite donc à être des officiers dignes et exemplaires par votre rendement afin de maintenir haut le flambeau de la corporation administrative. Soyez donc cette chandelle où que vous soyez et bon vent », a-t-il conclu, au nom du ministre de la Défense nationale.

Guillaume Ondze

EXAMEN D'ETAT

Vingt-sept candidats passent le Brevet de technicien supérieur

Les épreuves de la première édition du Brevet de technicien supérieur (BTS) national ont démarré le 17 février, à l'Institut polytechnique de Kintélé (IPK), situé aux environs de Brazzaville. L'objectif est d'uniformiser le diplôme autrefois délivré par les établissements selon leur programme d'enseignement.

L'examen se déroule du 17 au 19 février pour la première du genre au niveau national. Il concerne les apprenants en génie civil ayant validé quatre semestres de formation à IPK, option bâtiment et travaux publics ainsi que ceux en électricité, froid et conditionnement d'air. Au total, vingt-sept candidats sont en lice pour cet examen. La moyenne d'admission doit être supérieure ou égale à 10 sur 20. La mention passable sera attribuée aux candidats qui auront totalisé une moyenne comprise entre 10 et 11, 99; la mention assez bien entre 12 et 13, 99; la mention bien entre

14 et 15, 9; et très bien entre 16 et 17, 99. Les élèves sont regroupés en trois groupes de compétences : compétences générales communes ou transversales, compétences propres et compétences spécifiques ou professionnelles.

Le BTS est organisé conformément à l'article premier du décret 2025-10 du 27 janvier 2025, portant création de ce diplôme supérieur au Congo d'après la note de service portant ouverture de l'examen, signée par la ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel. Ce décret stipule « qu'il est créé et placé

sous l'autorité du ministre chargé de l'Enseignement supérieur le diplôme national du BTS au Congo.»

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a souligné après le lancement des épreuves les efforts du gouvernement à harmoniser le diplôme afin de pallier les insuffisances sur son uniformisation. Il a rappelé les réformes initiées dans son sous-secrétaire d'enseignement avant de promettre l'existence d'une période transitoire de deux ans à compter de l'année prochaine.

D'après lui, tous les éta-

blissemens qui délivraient le BTS seront soumis à l'examen national. « *Les équipes techniques sont en train de travailler à la fois pour définir les filières, les programmes et les profils des enseignants pour tout recadrer* », a-t-il indiqué.

Etudiant de 2e année en électricité, froid et condi-

tionnement, Arthur Lebel Okombi s'est dit confiant de décrocher son examen qui lui donnera la chance de créer son entreprise au lieu d'attendre la fonction publique. Il a remercié à cette occasion le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, d'avoir donné l'importance à cet examen.

Lydie Gisèle Oko

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Moukiétou Huguette-Blandine. Je désire désormais être appelée Moukiétou -Ntamba Huguette-Blandine. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

JOURNÉE MONDIALE DE LA RADIO

Une cinquantaine de journalistes s'imprègne de l'usage de l'IA

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la radio, le 13 février, la Radio citoyenne des jeunes (RCJ) a organisé un atelier de formation au profit des journalistes des radios publiques et privées de Brazzaville sur des questions liées à l'intelligence artificielle (IA) et au fact checking.

Des journalistes évoluant dans différentes radios publiques et privées de la capitale ont découvert l'IA dans la pratique de leur métier ainsi que les techniques nécessaires pour démêler le vrai du faux.

Deux thèmes ont été développés lors de cet atelier, notamment l'usage de l'IA dans le travail des journalistes radiophoniques et le fact-checking. Les différents outils nécessaires pour l'exécution des tâches, à l'ère du numérique, ont été ainsi présentés. De la collecte à la diffusion de l'information en passant par le traitement et la documentation, les participants ont découvert comment utiliser l'IA.

Selon le co-fondateur de la plateforme Emitek group, Alvin Ibouanga, qui a animé le thème sur l'usage de l'IA, certains outils comme



Les participants à l'atelier/Adiac

ChatGPT, perplexity, Canva ou Whisper intègrent pleinement le quotidien des journalistes radiophoniques. Il a estimé que l'IA peut aider les journalistes à travailler plus vite et de façon plus professionnelle.

Les participants ont salué la qualité des exposés et ont souhaité que cette initiative se pérennise avant d'émettre quelques doutes

sur l'impact négatif de l'IA sur leur travail. « *L'IA rend le journaliste de plus en plus fainéant et le menace en termes d'employabilité* », s'est inquiété Prince Oko de DRN1

Au nom des organisateurs, la coordinatrice de la RCJ, Dominique Linguendze, a signifié que ce média est dédié à la jeunesse congolais. Elle a rappelé, par

ailleurs, qu'il n'est pas important de se laisser dominer par l'usage de l'IA mais plutôt il faut apprendre à faire avec. « *Nous devrons nous mettre au pas. Que chacun prenne connaissance et s'imprègne des nouvelles technologies* », a-t-elle lancé.

Il sied de noter que cet atelier s'est déroulé en présence de certains conseil-

lers du ministre en charge de la Jeunesse. Instituée par l'Unesco en 2011 pour reconnaître la valeur profonde d'un média qui, depuis plus d'un siècle, accompagne la vie de chacun, cette journée est le symbole d'information, de dialogue et de rapprochement entre les peuples dans un monde qui cherchait à se reconstruire.

Rude Ngoma

MÉDIAS

Des professionnels s'approprient les techniques de lutte contre la désinformation

Le programme citoyen « Stop lokuta-Lutte contre la désinformation » en République du Congo a organisé, récemment à Pointe-Noire, une formation à l'intention des journalistes, créateurs de contenus, influenceurs, artistes et acteurs de la société civile pour les mettre à l'abri de la désinformation.

Mise en œuvre par Initiative stop desinfo représentée par Ifrikia Kengué ainsi que Journalisme et éthique Congo dirigé par Arsène Severin, la formation a réuni une vingtaine de participants. Ils ont été édifiés et informés sur les outils de vérification des faits, l'analyse critique de l'information, les désordres informationnels, le lien entre fact-checking et investigation, le storytelling, la fact checking et élections : responsabilité des médias, le journalisme à l'ère de l'intelligence artificielle : éthique et responsabilité.

Pendant une semaine, les participants ont appris les nouvelles techniques d'écriture, d'analyse des faits, de traitement et de publication des informations en utilisant des outils et applica-



Une vue de la salle lors de la formation/Adiac

tions novatrices utiles pour donner au public une information vraie, vérifiée et objective à travers les posts, les espodcasts ou les vidéos. Dans une approche interactive, les formateurs (Lassina Niangaly, Chris Atongui,

Berdy Pambou, Ifrikia Kengué, Arsène Severin) ont délivré des enseignements simples et clairs étayés des exercices et simulations pratiques qui ont permis aux participants d'élargir leurs connaissances, de

de la malinformation ou de la mésinformation, trois manifestations perceptibles des désordres informationnels.

Pour les bénéficiaires de la formation, ces nouveaux acquis doivent être mis en pratique dans la nouvelle approche d'écrire, le regard critique devant un fait et la vision plus analytique d'une information en mettant toujours en avant le principe pionnier de la vérification et de l'authentification des faits.

Après une semaine d'enseignements, unanimement, les participants ont souhaité que pareille session soit organisée plus régulièrement pour former, informer, éduquer et sensibiliser tout citoyen dont le devoir est de servir au public une information sûre et vraie.

Hervé Brice Mampouya

DISPARITION DE FIRMIN AYESSA

Pierre Ngolo salue la mémoire d'un homme d'Etat « d'une dimension exceptionnelle »

Bouleversé par la disparition de celui qu'il considérait comme un frère d'armes et un parent, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a rendu un vibrant hommage au ministre d'Etat Firmin Ayessa, décédé le 17 février en Turquie, des suites d'une longue maladie.

Entre émotion personnelle et analyse politique, Pierre Ngolo revient sur le parcours d'un homme de conviction dont le vide se fera cruellement sentir à l'approche de l'échéance présidentielle. Pour le président du Sénat, la nouvelle de la mort de Firmin Ayessa est tombée comme une « véritable bombe ».

Au-delà du cadre institutionnel, c'est un homme qui pleure un ami intime. « C'était un parent », confie-t-il, évoquant une relation fusionnelle forgée dans les couloirs du Parti congolais du travail (PCT) et au sommet de l'État. Cette disparition est qualifiée de « désastre » tant pour lui que pour la famille politique qui perd l'un de ses cadres les plus brillants. « C'est dommage que le camarade Ayessa nous quitte dans les circonstances d'aujourd'hui, où toutes les forces sont mobilisées pour l'élection présidentielle », a déploré Pierre Ngolo.

Il a également souligné son absence qui s'était déjà fait remarquer pendant le sixième congrès ordinaire. « Ces moments-là, on les organisait toujours ensemble. Et là, on se prépare pour l'élection présidentielle, mais le camarade Ayessa nous a quittés », a-t-il



Pierre Ngolo et Firmin Ayessa lors d'un événement politique/DR

regretté.

Revenant sur les moments forts de leur collaboration, le président du Sénat a mis en lumière le rôle crucial de Firmin Ayessa lors du changement

de la Constitution. Membre de ce que certains appelaient les « quatre états », aux côtés de Pierre Ngolo, Jean-Jacques Bouya et Gilbert Ondongo, le ministre Ayessa, a-t-il dit, avait

prouvé sa force de caractère. « Dans cette circonstance difficile, il a prouvé qu'il était un monsieur qui avait du caractère et qui savait défendre ses idéaux », a rappelé Pierre

Ngolo, soulignant sa rigueur intellectuelle et son refus d'aliéner ses convictions.

Le timing de cette disparition est d'autant plus douloureux qu'il intervient à la veille de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars. Pierre Ngolo ne cache pas son inquiétude quant au vide laissé sur le front de la mobilisation. « C'est le moment de la mobilisation de toutes les énergies, de toutes les forces, pour le soutien apporté à celui qu'il avait toujours servi royalement », a-t-il indiqué.

Firmin Ayessa, a ajouté le président de la chambre haute du Parlement, n'était pas seulement un stratège de bureau, mais aussi un « haranguer », un « brillant orateur », capable de porter la voix du candidat Denis Sassou N'Gesso avec une loyauté absolue. Un homme qui, malgré les pressions, est resté fidèle à ses principes et à son engagement aux côtés du chef de l'État. « Il nous quitte au moment où l'on avait davantage besoin de lui pour passer le message. On comptait énormément sur lui, sur son apport. On est malheureux. Je suis malheureux », a-t-il conclu.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Le Pr Grégoire Lefouoba salue l'élégance et l'éloquence du verbe

Réagissant à l'annonce de la disparition le 17 février à Istanbul, en Turquie, du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, le Pr Grégoire Lefouoba a salué l'élégance et l'éloquence de la pertinence du verbe.

« Le Congo perd un citoyen de haute qualité humaine, la politique reste orpheline d'un homme de conviction, conciliant, pas clivé, ouvert et la vie s'extract d'un homme de grande vertu et qui célébrait avec joliesse l'existence », a-t-il décrit.

Et l'ancien ministre Grégoire Lefouoba d'ajouter : « D'un pas élégant...avec la joliesse du sourire, ensemble nous marchâmes à la fin de la cérémonie de clôture de la création de la ville de Brazzaville et du retour des restes de De Brazza en octobre 2024. Fixer l'instant par le souvenir participe d'un acte mémoriel de forte intensité sentimentale et hautement fraternelle », a-t-il commencé la photo prise en marchant avec Firmin Ayessa.

Parfait Wilfried Douniama



Firmin Ayessa et Grégoire Lefouoba en octobre 2024/DR

DISTINCTION

Maixent Raoul Ominga récompensé par la Ligue universelle du bien public

Des mains de l'ambassadeur de la Ligue pour l'Afrique centrale, Esaïe Kimfoko, le directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga, s'est vu remettre la plus haute distinction qui lui avait été décernée par la Ligue universelle du bien public, organisation reconnue d'intérêt général, au Sénat français, à Paris, le 6 février dernier.

Pour l'annonce de sa récompense, le 6 février au siège du Sénat français, en présence du ministre conseiller Armand Rémy Balloud-Tabawé, l'heureux récipiendaire avait été représenté par Guili Tsoumou-Gavouka, directrice principale de la communication, des relations publiques et des événements de la SNPC.

Mais lors de la cérémonie de circonstance organisée à Brazzaville, Maixent Raoul Ominga a pu laisser s'exprimer, outre une émotion intense, une grande fierté en recevant la médaille d'or ainsi que les insignes de la palme en provenance de l'honorable et respectable Ligue universelle du bien public.

« Je ne pourrais recevoir un tel honneur sans au préalable exprimer mes remerciements au chef de l'État, Denis Sassou N'Gesso, qui m'a renouvelé sa confiance en me maintenant à la tête de la SNPC », s'est-il réjoui.

A l'adresse de la Ligue universelle du bien public, il a remercié Jean Claude Baudry, président



Maixent Raoul Ominga recevant la médaille d'or de la part de Esaïe Kimfoko, le 17 février 2026/DR

de ladite institution, ainsi que les membres de la Commission des récompenses, pour avoir distingué sa modeste personne. Une occasion de remercier également Esaïe Kimfoko.

Pour Maixent Raoul Ominga, cette distinction est pour la SNPC un symbole très fort car elle vient saluer le travail remarquable accompli par les agents du Groupe qu'il dirige. C'est une

belle preuve saluant qu'avec certitude, la première bénéficiaire des revenus de l'exploration et de l'exploitation du pétrole congolais est bien instantanément la population congolaise.

Marie Alfred Ngoma

La ligue universelle du bien public a pris en compte la constance des actions menées par la SNPC pour le bien-être de cette population. Le Groupe pétrolier a mis en place des stratégies de la Responsabilité sociétale des entreprises qui lui ont permis de contribuer au renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale dans le monde de l'éducation avec, entre autres, la construction de complexes scolaires.

Pour la Ligue, organisatrice de l'événement, cette cérémonie symbolise la reconnaissance d'un parcours jugé exemplaire dans le domaine du bien public et des valeurs humaines. Elle distingue régulièrement des personnalités dont les actions sont jugées bénéfiques pour la collectivité, et c'est de Paris qu'elle réaffirme la portée internationale de ces distinctions pour mettre en lumière le rôle joué par ces acteurs économiques qui s'engagent bien au-delà de leurs fonctions professionnelles.

Marie Alfred Ngoma

BEAUFORT LAGER ANNONCE UN PARTENARIAT PANAFRICAIN D'EXCEPTION AVEC FALLY IPUPA

Une alliance iconique placée sous le signe de la modernité, du prestige et de la fraîcheur

Pointe-Noire, 05 février 2026 - La marque de bière premium Beaufort Lager, commercialisée à travers 15 pays du continent africain, est fière d'annoncer un partenariat stratégique majeur avec l'icône de la musique africaine Fally Ipupa.

Cette collaboration d'envergure panafricaine marque une nouvelle étape dans l'ambition de Beaufort Lager : incarner une vision moderne et prestigieuse de l'Afrique, portée par des talents qui rayonnent bien au-delà des frontières.

UNE RENCONTRE NATURELLE ENTRE DEUX ICÔNES AFRICAINES

Artiste reconnu sur la scène internationale, Fally Ipupa s'impose comme un symbole d'excellence, de créativité et d'élégance contemporaine. Son influence culturelle, son style distinctif et sa capacité à fédérer les générations font de lui un ambassadeur naturel des valeurs de Beaufort Lager.

À travers ce partenariat, la marque célèbre une Afrique confiante, audacieuse, une Afrique qui s'exprime avec caractère, style et authenticité.

AU COEUR DE LA FRAÎCHEUR

Beaufort Lager ne se contente pas d'of-

rir une bière premium : la marque crée des moments d'exception qui célèbrent succès et élégance. Fally Ipupa partage ces valeurs avec une classe et une modernité qui résonnent auprès d'une communauté panafricaine exigeante. Ce partenariat s'impose ainsi comme une évidence.

Cette collaboration se traduira par

une série d'activations exclusives :

campagnes de communication,

contenus premium, concerts et expé-

riences de marque immersives

déployées dans plusieurs pays afri-

cains.

« Ce partenariat incarne parfaitement l'ADN de Beaufort Lager : moderne, prestigieuse et inspirante. Fally Ipupa représente une source d'inspiration pour toute une génération, et nous sommes honorés de l'accueillir au cœur de notre univers », déclare Manel Ben Salah, Marketing Manager du Groupe Castel.

UNE AMBITION PANAFRICAINNE AFFIRMÉE

Beaufort Lager renforce à travers ce partenariat son positionnement de marque premium panafricaine, connectée aux tendances, aux cultures urbaines et aux



figures inspirantes qui façonnent l'image du continent sur la scène mondiale.

« Beaufort Lager, c'est l'élégance, la fraîcheur et l'excellence. Je suis fier de représenter une marque qui valorise l'Afrique moderne et ambitieuse », affirme Fally Ipupa.

À PROPOS DE BEAUFORT LAGER

Beaufort Lager est une bière premium reconnue pour sa fraîcheur distinctive et son positionnement haut de gamme. Commercialisée dans 15 pays africains, la marque s'impose comme une référence incontournable pour une clientèle exigeante, à la recherche de qualité, d'élégance.

Beaufort Lager – Au cœur de la fraîcheur.

À PROPOS DE FALLY IPUPA

Fally Ipupa est l'un des artistes africains les plus emblématiques de sa génération. Chanteur, auteur-compositeur et producteur originaire de la République démocratique du Congo, il s'illustre par une carrière internationale marquée par de nombreux succès et une influence majeure sur la musique africaine contemporaine.

Icone de style et symbole d'une Afrique moderne et ambitieuse, Fally Ipupa incarne l'élégance, la créativité et le rayonnement culturel du continent sur la scène mondiale.

Page FB Beaufort Lager : <https://www.facebook.com/BeaufortCongo>
Contact Presse : [Contact@castel-corporate.com](mailto>Contact@castel-corporate.com)

COOPÉRATION JUDICIAIRE

Le ministre Aimé Ange Wilfrid Bininga rencontre son homologue Gérald Darmanin

Dans le cadre des échanges bilatéraux entre le Congo et la France, un déjeuner de travail s'est tenu le 18 février, Place Vendôme à Paris, entre le garde des Sceaux, ministre congolais de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, et son homologue français, Gérald Darmanin.

Au centre des échanges figurait la révision de la convention de coopération judiciaire qui lie le Congo et la France, deux pays entretenant d'excellentes relations d'amitié et de coopération. De ce fait, les discussions ont principalement porté sur la perspective de la signature d'un nouvel accord de coopération judiciaire. Les deux parties ont qualifié les échanges de très fructueux. L'accord en vigueur, signé en 1974, sera ainsi renouvelé sur de nouvelles bases afin de tenir compte des évolutions contemporaines et des innovations issues du droit international.

Ce déjeuner de travail s'inscrit également dans la continuité des rencontres entre les présidents Denis Sassou N'Gesso et Emmanuel Macron. Leur dernière entrevue, au cours de la visite officielle les 23 et 24 mai 2025 à Paris, avait déjà mis en évidence leur volonté commune de renforcer les mécanismes de coopération judiciaire entre le Congo et la France. À cette occasion, les deux chefs d'État s'étaient engagés pour l'ouverture de négociations sur la révision de la convention de coopération judiciaire signée il y a cinquante-deux ans entre les deux pays.

À travers cette initiative, Brazzaville et Paris réaffirment leur engagement



Les ministres Aimé Ange Wilfrid Bininga et Gérald Darmanin/DR

à consolider un partenariat judiciaire moderne, efficace et adapté aux défis actuels. La délégation du Congo, conduite par Aimé Ange Wilfrid Bininga, comportait, entre autres, le secrétaire général des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Guy Nestor Itoua, et l'ambassadeur de la République du Congo en France, Rodolphe Adada.

À l'issue de la rencontre, Ange Wilfrid Bininga et Gérald Darmanin ont procédé à un échange de présents symbolisant l'excellence de liens qui unissent le Congo et la France. « *Ravi d'avoir reçu ce matin, place Vendôme, le ministre de la Justice de la République du Congo, Ange Wilfrid Bininga, pour faire le point sur la révision de la convention de coopération judiciaire nous liant depuis 1974. Pour tenir compte des évolutions du droit international et de la criminalité, trois conventions sur l'entraide judiciaire, les extraditions et les transfèresments sont en cours de négociation, avec l'objectif d'une signature à l'été. Je me réjouis de cette nouvelle dynamique co-portée par mon ministère !* », a posté Gérald Darmanin sur son réseau social.

Marie Alfred Ngoma



CELLULE DE PASSATION DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/CEMAC/C/P/CPM/25
POUR L'ACQUISITION D'ORDINATEURS COMPTABLES ET DES KITS DE SYSTEME DE VISIOCONFÉRENCE COMPLET POUR LA COMMISSION DE LA CEMAC**

La Commission de la CEMAC a prévu au budget 2025, une ligne de crédit pour l'acquisition de matériels informatiques et bureautiques et de systèmes de visioconférence.

Lot unique :

1. Soixante-dix-sept (77) ordinateurs portables et accessoires ;
2. Cinq (5) kits complets de systèmes de visioconférence et les accessoires supplémentaires suivants:
 - a) Quatre (04) microphones avec câblage de base flexible ;
 - b) Un (01) Hub de microphone Rally ;
 - c) Une (01) table-HUB ;
 - d) Trois (03) écrans 65» LCD rétro-éclairés par LED - 4K - pour signalétique numérique / communication interactive ;
 - e) Trois (03) Chariots pour écran plat - avec anticollision - Taille d'écran recommandée: 55" - 105" - posé sur le sol avec roulette et ajustement en hauteur.

La Commission de la CEMAC invite les entreprises remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli fermé et cacheté pour l'acquisition et l'installation des ordinateurs portables et des kits de systèmes de visioconférence au siège de la Commission de la CEMAC et dans les Représentations Pays CEMAC.

Les entreprises intéressées, remplissant les conditions requises, peuvent obtenir un complément d'information et examiner le dossier d'appel d'offres au siège de la Commission de la CEMAC à Bangui ou dans les Représentations Pays CEMAC entre 9 heures et 15 heures, les jours ouvrables.

Les offres devront être déposées au service courrier du siège de la Commission de la CEMAC, Avenue des Martyrs, B.P 969 Bangui, République Centrafricaine, en version papier exclusivement, au plus tard trente jours après la date de publication de cet avis d'appel d'offres. Les catalogues relatifs aux matériels devront être joints au dossier technique.

Le processus de sélection se déroulera conformément au Règlement n°09/24-UEAC-001-CM-SE portant procédures de passation, d'exécution et règlement des marchés publics de la Communauté.

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Par la suite, les soumissionnaires seront invités à participer à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra à l'adresse indiquée ci-après : Commission de la CEMAC, Avenue des Martyrs, B.P 969 Bangui, République Centrafricaine. Email: DSI@cemac.int, nganguec@cemac.int. La date d'ouverture des plis leur sera communiquée dans l'invitation.

Fait à Bangui, le

LE PRESIDENT

Baltasar ENGONGA EDJO'O

AFRIQUE CENTRALE

Des journalistes sensibilisés aux missions de la CEA

Venus des pays de la sous-région, des professionnels des médias ont été sensibilisés, le 17 février à Yaoundé, au Cameroun, aux missions du bureau régional de l'Afrique centrale de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA).

Le directeur du bureau régional de la CEA, Jean Luc Mastaki, a précisé que l'objectif est de donner l'accès des outils, des données, des études, des analyses et des rapports produits par sa structure aux professionnels des médias qui ont été édifiés sur le mandat de cette structure onusienne.

Institution de conseil, de plaidoyer et d'accompagnement des pays dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement, la CEA a été créée en 1958. Quant à son bureau régional de l'Afrique centrale, il a été implanté depuis 1962.

L'un des participants à la rencontre de Yaoundé, Benjamin Mvondo, journaliste centrafricain travaillant pour le compte de la chaîne de télévision Vision 24, a salué l'initiative de la CEA de vulgariser ses missions aux journalistes des pays de la sous-région. « *Au sortir de ces journées, je peux dire que je suis transformé. Les différents thèmes débattus ont été d'un grand apport, d'une grande importance pour moi concernant la CEA* », a-t-il confié à l'issue des échanges.

La CEA couvre les six pays de la Communauté économique et mo-



Des journalistes lors des échanges /DR

nétaire de l'Afrique centrale, à savoir la République du Congo, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale, le Cameroun, le Gabon et le Tchad, y compris la République démocratique du Congo et Sao Tomé et Principe. Elle dispose des projets dans chaque pays concerné et vise à favoriser la diversification économique par l'industrialisation axée sur les ressources et le commerce pour un développement inclusif et durable. Cette commission renforce les liens entre les Etats et les institutions de financement, tout en les accompagnant dans la mobilisation des

ressources financières. « *Jetiez un coup d'œil sur ce que nous faisons. Nous serons heureux de travailler avec vous* », a déclaré le directeur du bureau régional de la CEA à la presse.

Il a appelé, en outre, à la mise en place d'un réseau des journalistes économiques de l'Afrique centrale afin de mieux relayer les informations et alerter les gouvernements des pays de la sous-région sur certains dangers économiques qui guettent cette partie de l'Afrique.

Pour la journaliste Carla Santana Neto de la radio Somos Todos Primos (Nous sommes tous les voi-

sins) de Sao Tomé et Principe, ce réseau va jouer un rôle important. « *Nous avons appris beaucoup de choses sur l'apport de la CEA au développement de nos pays. Ce réseau va permettre d'informer à la fois les autorités et la population sur la situation économique des Etats* », a-t-elle dit. Les pays d'Afrique centrale bénéficient de l'expertise multiforme de la CEA dans la mise sur pied de leurs plans nationaux d'industrialisation et de développement, ainsi que de leurs politiques commerciales. L'institution renforce les capacités productives des Etats et intègre

les priorités de la zone de libre-échange continentale africaine dans les plans de développement des Etats. Elle assiste également les pays dans le développement des infrastructures de base.

« *La CEA ne finance, certes, pas les projets mais elle fait bouger les lignes* », a lancé Mamadou Bal, économiste au bureau régional de la CEA pour l'Afrique centrale. Il a affirmé que cette institution a contribué à la création de la Banque africaine de développement et d'autres initiatives concourant au développement du continent.

Christian Brice Elion

TRIBUNE LIBRE

De la soutenabilité budgétaire de la Cémac : que nous enseigne la Taxe communautaire d'intégration ?

Par sa note circulaire du 5 février dernier, le président du gouvernement de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) informait les représentants des membres de la suspension des missions, réunions et projets d'intégration régionale non stratégiques, faute de trésorerie. Cette mesure inédite montre les limites du multilatéralisme, lorsque le cadre institutionnel de la gouvernance déléguée développe les comportements opportunistes.

En effet, le budget de la Cémac de 90,5 milliards FCFA en 2024 est passé à 82,9 milliards en 2025 contre 85,9 milliards en 2026. Il repose sur la Taxe communautaire d'intégration (TCI), fixée à 1% des importations provenant des pays tiers, prélevée par chaque membre et reversée à l'institution. Le taux de recouvrement n'est passé que de 17,55% en 2021 à 33,32% en 2025 contre 50,67% en 2026, loin des 90% nécessaires pour assurer l'équilibre de la trésorerie. Les arriérées des versements s'accusent et dépassent 70% du budget, engendrant un déficit chronique de la trésorerie. En cause :

1) L'absence d'une fiscalité contraignante produit du fatalisme fiscal alimentant les cinq principes communautaires :

- la supranationalité invitant les États membres à abandonner une partie de

leur souveraineté fiscale nationale au profit de la souveraineté déléguée à la Cémac. Mais, la TCI prélevée par les États alimente les déficits budgétaires nationaux avant un hypothétique versement à la Cémac, sans qu'aucune pénalité ne frappe les retardataires. En 2025, les États ont décidé de suspendre temporairement certaines aides communautaires pour les pays non à jour des cotisations, de suivre mensuellement des versements et de publier trimestriellement un tableau de conformité. Seul le Gabon qui a un système autonome de gestion de la TCI s'est acquitté de ses 10,5 milliards FCFA;

- l'harmonisation qui développe un régime fiscal et douanier unique pour promouvoir une saine concurrence. Mais pour attirer les investissements directs étrangers, les États maintiennent leur régime fiscal national dérogatoire;

- la subsidiarité qui veut qu'une décision fiscale soit prise par l'instance la plus proche possible du citoyen de telle manière que la Commission n'intervienne que lorsque cela est pertinent. Ce qui évite les conflits de compétence entre le niveau régional et le niveau national;

- la complémentarité qui favorise les échanges et le bénéfice des économies d'échelle, en rendant complémentaires les capacités de production des États dans un domaine économique régional, sur la base des avantages comparatifs fis-

caux;

- la coordination et la convergence qui assurent la compatibilité entre les politiques économiques régionales et les plans de développement nationaux dans le respect des critères de convergence et de surveillance multilatérale.

Les égoïsmes nationaux, les inerties structurelles et le conflit de leadership conduisent les États à détourner ces principes.

2) La faible résilience aux chocs: plus de 75 % des exportations de la Cémac concernent moins de six produits contre vingt-six en moyenne des pays d'Afrique. Les produits exportés sont épuisables et exposés au syndrome hollandais, effet pervers des booms pétroliers qui entraîne le déclin des activités non pétrolières, et à la volatilité des cours, réduisant les réserves de change à 6 377 milliards FCFA en 2025, couvrant seulement 4,25 mois d'importations contre 7 295 milliards FCFA en 2024 pour 4,87 mois d'importations (Agence Ecofin, 2026), alors que cinq mois d'importations sont nécessaires.

Pour stabiliser la monnaie et reconstituer les réserves de change, le Comité de politique monétaire de la Cémac a relevé le principal taux directeur de 4,50 % à 4,75%, et le taux de la facilité de prêt marginal de 6 à 6,25 %. Mais, les failles

du rapatriement et la rétrocéSSION des devises par les banques et sociétés de transfert d'argent accompagnent la dégradation du contrôle de change;

3) Le recours systématique des États au marché régional des capitaux au taux de rendement atteignant les 13% et qui alourdit leur dette publique. Les titres du Trésor sont passés de 5 272,8 milliards FCFA en 2025 à 3 906,5 milliards FCFA en 2026. En 2025, les obligations assimilables représentent 51,71% contre 48,29% des bons du Trésor assimilables. C'est l'inverse en 2026 avec 52,17% des bons du Trésor contre 47,83% des obligations assimilables ; l'encours total de la dette dépassera les 9 315,9 milliards FCFA de 2025. Le déficit budgétaire global atteindra les 4,4% du produit intérieur brut en 2026 contre 1,3 % en 2025 (FMI, 2026).

Ainsi, l'incapacité à mobiliser la TCI, les réserves de change et les titres du Trésor à bas coût, est liée au fatalisme fiscal qui secrète les comportements opportunistes. Le volontarisme fiscal appelle l'introduction des pénalités, d'un système autonome de gestion de la TCI dans chaque État et d'un système de contrôle efficace des réserves de change et des taux d'intérêt des titres du Trésor.

Emmanuel Okamba, maître de conférences HDR en sciences de gestion



RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché : Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan Succinct de Réinstallation (PSR) pour les travaux de construction du port secondaire de BETOU

Méthode utilisée : Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution : 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom : GROUPEMENT CAERD (Chef de file) - ROGAN ASSOCIATES-SOCREGE & SCITECH GROUP SARL

Adresse : Case J 450 V SOPROGI Moungali 3 / Brazzaville

Montant de la proposition financière : 117.630.743 FCFA TTC

Montant du contrat : 114 897 581 Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : GROUPEMENT CAERD (Chef de file) - ROGAN ASSOCIATES-SOCREGE & SCITECH GROUP SARL

de file) - ROGAN-SOCREGE & SCITECH

Note : Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo / Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.
Courriel : pracaccongo@gmail.com
Téléphone : (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PRACAC

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché : Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan Succinct de Réinstallation (PSR) pour les travaux de construction du port secondaire de LIRANGA

Méthode utilisée : Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution : 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom : GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE

Adresse : BP 02-1844, Cotonou / BENIN

Montant de la proposition financière : 158 200 000 FCFA TTC

Montant du contrat : 122 336 760 Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE

tion des consultants (QC) est : GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE

Note : Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo / Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel : pracaccongo@gmail.com
Téléphone : (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PRACAC



RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché : Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour les travaux de construction du port secondaire de MAKOTIPOKO

Méthode utilisée : Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution : 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom : GROUPEMENT LOGIQUE DEVELOPPEMENT CONSULTANTS (Chef de file) & DYNAMIC GROUP CONSULT (DGC)
Adresse : Avenue Emile BIAYENDA, Centre – Ville, Immeuble SAIVA PRESTO/Brazzaville

Montant de la proposition financière : 124 098 750 FCFA TTC

Montant du contrat : 127 732 926 Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : GROUPEMENT LOGIQUE DEVELOPPEMENT CONSULTANTS (Chef de file) & DYNAMIC GROUP

CONSULT (DGC)

Note : Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo / Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel : pracaccongo@gmail.com

Téléphone : (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PRACAC

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché : Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de MOSSAKA

Méthode utilisée : Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution : 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom : GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE
Adresse : BP 02 - 1844, Cotonou / BENIN

Montant de la proposition financière : 122 762 400 FCFA TTC

Montant du contrat : 122 336 760 Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : GROUPEMENT BETACI (Chef de file) -

ERINA CONSULTING & SECDE

Note : Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo / Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel : pracaccongo@gmail.com

Téléphone : (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PRACAC



RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché : Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour les travaux de réhabilitation du port secondaire de YORO

Méthode utilisée : Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution : 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom : GROUPEMENT BETACI (Chef de file) & ERINA CONSULTING

Adresse : BP 02 - 1844, Cotonou / BENIN

Montant de la proposition financière : 202 655 000 FCFA HT

Montant du contrat : 149 923 750 Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : GROUPEMENT BETACI (Chef de file) & ERINA CONSULTING

de file) & ERINA CONSULTING

Note : Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo / Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel : pracaccongo@gmail.com

Téléphone : (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PRACAC

RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE FIRME

Objet du marché : Sélection d'un bureau d'études pour la réalisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux de Dragage du fleuve Congo et de l'affluent l'Oubangui conduits par le Groupement d'Intérêt Economique pour le Service Commun d'Entretien des Voies Navigables (GIE-SCEVN)

Méthode utilisée : Sélection Fondé sur la Qualification des Consultants (QC)

Délai d'exécution : 45 jours

1. Attributaire du marché

Nom : GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE

Adresse : BP 02 - 1844, Cotonou / BENIN

Montant de la proposition financière : 171 225 000 FCFA HT

Montant du contrat : 149 643 307 Francs CFA TTC

2. Conclusion :

Le nom de la firme qui a présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission et qui a été invité à soumettre une proposition technique et financière selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des consultants (QC) est : GROUPEMENT BETACI (Chef de file) - ERINA CONSULTING & SECDE

Note : Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue peut en faire la demande aux adresses indiquées ci-après.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DES CORRIDORS DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE

Rue Duplex N° 12 à côté de l'église Evangélique du Congo / Temple du Centenaire Brazzaville-Congo.

Courriel : pracaccongo@gmail.com

Téléphone : (+242) 05 206 29 15 / 06 931 00 10

Brazzaville, le 18 février 2026

Benoît NGAYOU

Le Coordonnateur du PRACAC

NON-PARTICIPATION DES DIABLES ROUGES U17 AU TOURNOI DE L'UNIFFAC

Le ministère des Sports répond à la Fécofoot

Au lendemain d'un point de presse tenu par la Fédération congolaise de football (Fécofoot) le 16 février à Brazzaville, le ministère en charge des Sports, via la Direction générale des sports (DGS), a réagi pour « démentir les accusations de négligence » concernant la non-participation des Diables rouges U17 au tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qui se déroule à Kinshasa.

Le ministère en charge des Sports a exprimé sa « consternation » face aux propos tenus par la Fécofoot. Qualifiées d'infondées et de tendancieuses, ces déclarations sont perçues par les autorités de tutelle comme une tentative délibérée de nuire à l'action gouvernementale. Pour le ministère, la Fédération privilégie la polémique au détriment de l'intérêt supérieur de la nation et de la relance du football national. Contestant la version des faits présentée par la Fédération, le ministère a tenu à clarifier le calendrier des échanges officiels puisque le 24 juillet 2025, par courrier n°1587/MJSECFQE-CAB, le ministre donnait son accord formel pour l'engagement des U17. « *Le 26 novembre 2025, le ministre a réitéré cet accord et répondu aux préoccupations logistiques de la fédération* », explique le communiqué de la DGS. Le ministère a souligné que



des moyens financiers importants ont été injectés depuis plusieurs mois pour garantir une préparation optimale des jeunes athlètes.

La DGS ne mâche pas ses mots, allant jusqu'à évoquer une volonté de sabotage. Elle dénonce la mise en ligne par la Fécofoot

de courriers jugés diffamatoires dont l'unique but serait de ternir l'image du département ministériel. « *Le retrait d'une équipe engagée dans une compétition internationale ne peut se faire sans une concertation préalable. En agissant de la sorte, la Fécofoot a fait preuve d'un manque de*

patriotisme flagrant », précise le communiqué.

Vers une sortie de crise ?

Malgré ce climat de haute tension, le ministère réaffirme sa mission régaliennes de développement du sport national. La DGS lance un appel à la responsabilité et à la collaboration. L'objectif

reste clair, sortir des « pratiques peu orthodoxes » pour se concentrer sur l'essentiel, notamment redorer le blason des Diables rouges sur la scène continentale. Le bras de fer est donc loin d'être terminé, et l'avenir du football congolais reste suspendu à l'issue de ce conflit institutionnel.

Rude Ngoma

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AS Otohô croisera le Zamalek en quarts de finale

La Confédération africaine de football (CAF) a procédé, le 17 février, au tirage au sort des quarts de finale de la Coupe africaine de la Confédération. Le club congolais, l'Association sportive Otohô d'Oyo, affrontera le club égyptien de Zamalek, dans une double confrontation dont l'enjeu est la qualification pour le dernier carré.

Ayant terminé la phase de poules à la deuxième place, l'AS Otohô recevra à l'aller le week-end du 13,14 et 15 mars et se déplacera au Caire, en Egypte, entre le 20 et le 22 mars pour y négocier sa qualification. Les matches de poules ont confirmé les forces et les faiblesses de l'AS Otohô. L'équipe s'est montrée intraitable à domicile en réalisant un carton plein (Trois victoires en autant de matches). Un acquis sur lequel il faudra s'appuyer pour espérer relever le défi de la qualification.

Les résultats à domicile contrastent avec ceux de l'extérieur. L'AS Otohô a perdu tous ses trois derniers matches à l'extérieur. Une



L'AS Otohô affrontera le Zamalek/Adiac

statistique à corriger devant un mastodonte du continent. Zamalek a déjà gagné cinq fois la Ligue des champions et deux fois la Coupe de la Confédération (2019 et 2024). Les Egyptiens avaient gagné leur dernière finale en 2024 devant la Renaissance sportive de Berkane grâce au but inscrit à l'extérieur. Lors de la dernière saison, Zamalek a été éliminé à cette étape de la compétition par Stellenbosch (0-0 puis 0-1). Il y a des raisons d'y croire. Dans les autres rencontres, Al Masry affrontera CR Belouizdad. Olympic club de Safi croisera le Wydad de Casablanca puis AS Maniema Union jouera contre USM d'Alger.

James Golden Eloué

INTÉGRATION

La Cémac dévoile son plan stratégique 2026-2030

Réuni en session ordinaire le 16 février dernier à Malabo, en Guinée équatoriale, le Parlement communautaire a examiné un rapport sur les performances de cet espace, soulignant des avancées économiques mais aussi des défis structurels majeurs. Face à une croissance stagnante, la Commission présente un plan ambitieux pour revitaliser l'intégration et la coopération entre ses États membres.

Le rapport général sur le fonctionnement de la Communauté a été présenté au Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) par le vice-président de la Commission, Dr Charles Assamba Ongodo. Ce diagnostic de 245 pages révèle à la fois des signes d'optimisme macroéconomique et des mises en garde face à des entraves structurelles persistantes.

Le rapport met en lumière une résilience notable de la zone Cémac, qui bénéficie d'une stabilité monétaire avec une inflation maîtrisée à 2,2 %, bien en dessous du seuil critique de 3 %. Cependant, cette dynamique positive est fragile, comme l'indique le Dr Charles Assamba Ongodo. Avec une croissance régionale de seulement 2,4 % en 2025, le rythme ac-

tuel ne permet pas d'impulser les transformations structurelles nécessaires au développement des États membres.

Un des principaux points de préoccupation soulevés concerne la viabilité de l'institution. Le vice-président de la Commission a souligné la faiblesse persistante du recouvrement de la Taxe communautaire d'intégration, avec seulement 59,9 % des recettes attendues perçues en 2025, causant un déficit financier dépassant 263 milliards de FCFA. Ce manque à gagner freine la mise en œuvre de projets intégrateurs essentiels et menace l'autonomie de la Communauté. Pour surmonter ces obstacles, la Commission propose un plan stratégique 2026-2030 axé sur la modernisation technologique et la digitalisation des procédures



Les membres du Parlement communautaire DR

douanières afin d'optimiser les recettes et fluidifier les échanges commerciaux. Parallèlement, le renforcement de la libre circulation des personnes est identifié comme une priorité pour consolider la citoyenneté communautaire et garantir l'indépendance de la Cémac.

Dans un appel à l'action, le Dr Charles Assamba Ongodo a incité les États membres à s'approprier davantage les textes communautaires. Il a souligné que la réussite de l'intégration en Afrique centrale dépendra non seulement de rapports techniques, mais aussi de la

Fiacre Kombo

LIVRE

« Témoigner pour édifier » d'Emile Gankama pour la mémoire

Publié aux éditions Les Manguiers, « Témoigner pour édifier », le nouvel ouvrage de l'écrivain congolais Émile Gankama, a été présenté le 19 février à Brazzaville en présence de l'auteur. En 85 pages, l'ouvrage met en lumière les enjeux, les enseignements et la portée historique des différentes « Rencontres citoyennes » initiées par le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, dans plusieurs départements du pays entre 2009 et 2025.

Témoin privilégié des échanges en tant que journaliste, Emile Gankama restitue dans « Témoigner pour édifier », en sa qualité d'écrivain, une mémoire politique vivante qu'il souhaite transmettre aux générations présentes et futures. De la Bouenza à la Likouala, en passant par Pointe-Noire, le Kouilou, la Lékoumou, la Sangha, la Cuvette et la Cuvette-Ouest, il a observé des moments rares où militants, notables, élus et population s'adressaient directement au chef de l'État, parfois sans fard. Pour l'auteur, ce contact direct a certainement permis au président de la République d'apporter quelques correctifs aux rapports officiels qu'il recevait, révélant la réalité des besoins et attentes du terrain. À travers ce livre, le lecteur découvre ainsi une pratique politique fondée sur l'écoute, l'échange et la parole libérée, loin des cadres protocolaires.

La cérémonie de présentation du livre, modérée par le Pr Edouard Ngamoumtsika, a connu l'intervention de plusieurs émi-



Vue de quelques participants à la cérémonie littéraire Adiac

nents orateurs qui ont souligné la force du texte. Le Pr Mukala Kadima-Nzuji, admiratif, a salué « la qualité de l'écriture » et « les métaphores qui disent avec justesse la réalité congolaise », rejoignant l'idée que « la parole constitue l'essence même des rencontres citoyennes ». Le Pr Auguste Nsonissa, qui a été le directeur de thèse de l'auteur en sociologie, a évoqué un ouvrage « épistémique, solide, loin d'une conversation de café », avant d'ajouter : « L'auteur règle

ici le procès de ceux qui disent que Denis Sassou N'Gesso n'aime pas dialoguer ».

Le Pr Grégoire Lefouoba, quant à lui, a estimé que cet essai ennoblit la parole, rappelant que l'écoute présidentielle constitue un acte politique fort, à un mois de l'échéance électorale importante. Pour lui, Émile Gankama « choisit de vivre au-delà de son existence physique en ensemençant ses idées par l'écriture », offrant un regard instructif sur l'histoire des mentalités

mémoire n'est pas nouvelle chez le journaliste, sociologue et écrivain, Emile Gankama, qui compte à son actif douze parutions. Déjà en 2008, dans « Congo-Brazzaville : la clamour démocratique des années 1990 », il examinait les dérives politiques issues d'alliances fragiles et d'intérêts égoïstes, plaident pour un retour à la concertation. Avec « Témoigner pour édifier », il prolonge cette réflexion, cette fois-ci à partir des expériences concrètes, de scènes vécues et d'une immersion au cœur du terrain politique.

Au-delà du témoignage, ce livre se veut un outil de compréhension de la vie nationale, un rappel du poids de l'histoire commune et un plaidoyer pour une parole assumée. Comme l'écrivain dans cet ouvrage, « Que personne ne craigne de dire ce qui lui tient à cœur ». Une invitation à la liberté d'expression que Gankama transforme ici en matière littéraire et citoyenne.

Merveille Jessica Atipo

La démarche d'analyse et de